



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



18119741

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

23-07-2018

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI**

N° d'entreprise : **0544.447.736**

Dénomination

(en entier) : **VAPOPLAST**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de la Barrière de Fer, numéro 38 - 7711 Dottignies**

Objet de l'acte : Modification statutaire (dénomination sociale)

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par le notaire Constant JONNIAUX à Pommeroeul le 19 juillet 2018, en cours d'enregistrement, les dispositions et résolutions suivantes :

1.

Modification de la dénomination sociale

L'assemblée décide à l'unanimité de modifier la dénomination sociale pour la transformer en «HTP EUROPE». Cette décision prend cours à compter d'aujourd'hui.

2.

Modification statutaire

L'assemblée décide à l'unanimité de modifier la première phrase de l'article 2 des statuts, qui sera désormais à lire comme suit : « La société sera dénommée HTP EUROPE ».

3.

Mandat au Notaire instrumentant

L'assemblée confère tous pouvoirs au Notaire instrumentant pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment pour établir et déposer un texte coordonné des statuts au greffe du tribunal de commerce compétent.

Pour extrait conforme,

Constant JONNIAUX, Notaire.

Déposé en même temps :

- expédition de l'acte
- statuts coordonnés.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/08/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).